

Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 3 (1914)

Heft: 1

Artikel: Édifices communaux à Hérisau

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Architecte A. Ramseyer
à Hérisau.

Projet de chapelle pour
le cimetière de Hérisau.

ÉDIFICES COMMUNAUX A HÉRISAU.

A la campagne, où la population est dans sa grande majorité incapable de juger les questions d'esthétique dans la construction, où le propriétaire n'envisage généralement que le côté pratique lorsqu'il fait construire, le bon exemple que peut donner une administration publique est d'une importance primordiale.

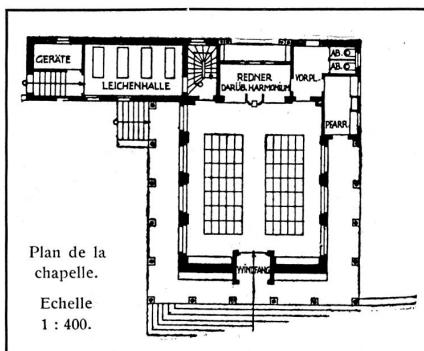
Cependant, ce sont surtout les petites localités qui s'opposent le plus souvent à ce que des idées nouvelles prennent racine. Lorsqu'il s'agit d'ériger un édifice communal, la question de la dépense s'impose en premier lieu: les moyens sont presque toujours insuffisants, les matériaux à employer prescrits par un programme qui tient compte des intérêts locaux. D'où il ré-

sulte que les considérations esthétiques sont reléguées au second, sinon au troisième plan.

Mieux avisées, les autorités d'un certain nombre de villes suisses ont pourtant cherché, malgré les moyens restreints dont elles disposaient, à donner aux petites constructions communales un caractère individuel, sans perdre de vue le côté pratique. Ces quelques exemples, trop rares, sont réjouissants; ils témoignent du goût sain et de l'amour

du beau, qui sont une des qualités du peuple suisse.

Nous devons tresser une couronne aux architectes qui ne négligent point les constructions d'ordre secondaire et cherchent à



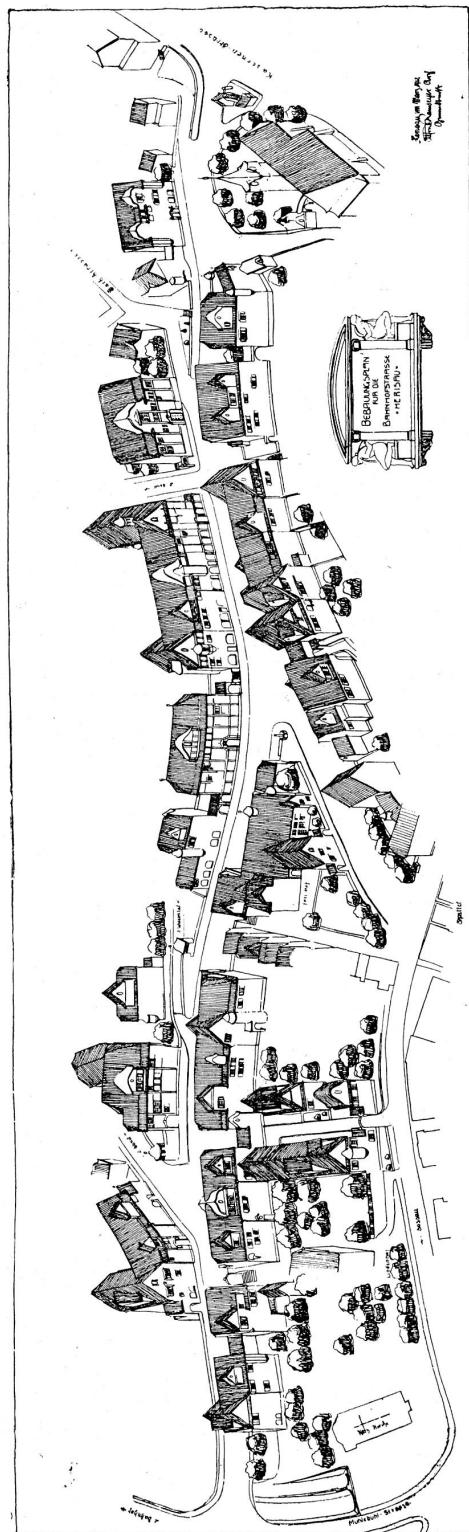
donner aux petits édifices communaux, trop délaissés jusqu'à maintenant, un caractère et des formes s'adaptant à la contrée.

Nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs les travaux de M. A. Ramseyer, architecte communal à Hérisau, lequel a tenté, non sans peine, de donner un nouvel essor à l'art de bâtir dans la ravissante petite ville appenzelloise. Il a pleinement réussi, malgré que son activité fût limitée, étant donnée sa qualité d'architecte communal. Que de luttes avec l'opposition passive mais opiniâtre des autorités, des contribuables! Que d'efforts pour arriver au résultat, pour réaliser le but rêvé!

Le collège « Einfang », la plus importante des bâtisses communales dont nous entretiendrons nos lecteurs aujourd'hui, a coûté, y compris le prix du terrain, l'installation du gymnase, les clôtures, préaux, etc., 116 000 fr.

C'est en s'inspirant de la maison appenzelloise au pignon à dos d'âne, revêtue de clavins bruns, aux baies accouplées, que M. A. Ramseyer a pu concevoir ce charmant édifice qui cadre d'une si heureuse façon avec son entourage. Le collège contient outre les dépendances un gymnase avec vestiaire et douches, deux salles de classe, une salle pour la couture, une autre pour les travaux manuels et deux appartements pour les régents, appartements qui peuvent, selon les besoins, être facilement transformés en salles de classe.

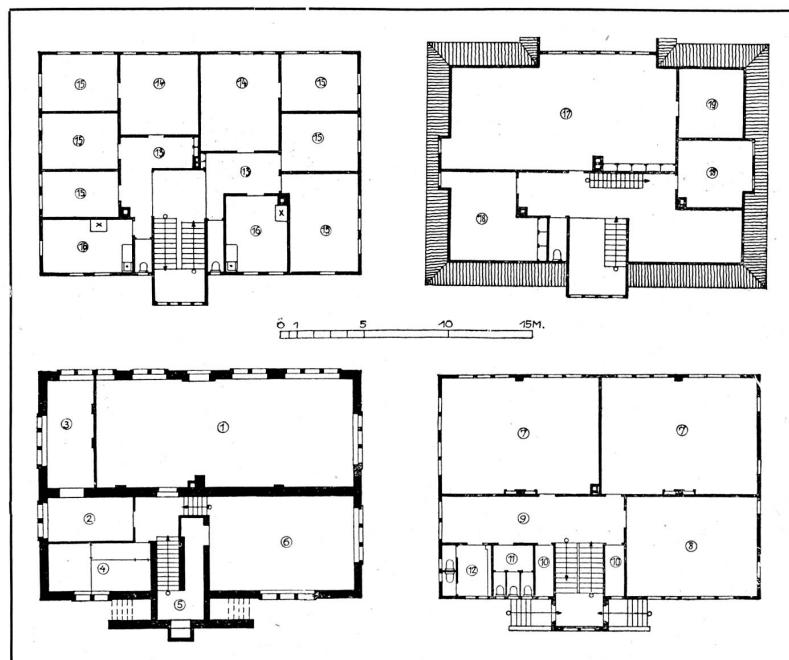
La *chapelle mortuaire* que nous reproduisons en tête de ces lignes, est destinée au cimetière de Hérisau. Aussitôt les fonds réunis, la petite construction dont les plans ont été approuvés par la commune, sera mise en travail. Le plan est très simple; les façades n'affichent aucun luxe superflu. Mais la silhouette de cette petite chapelle est très agréable à l'œil et l'on voit très bien que l'architecte a cherché son effet dans de belles proportions, dans une répartition judicieuse des pleins et des vides.



Projet pour l'aménagement de l'avenue de la gare à Hérisau.
Arch. A. Ramseyer à Hérisau.



Vue de la façade à l'est.



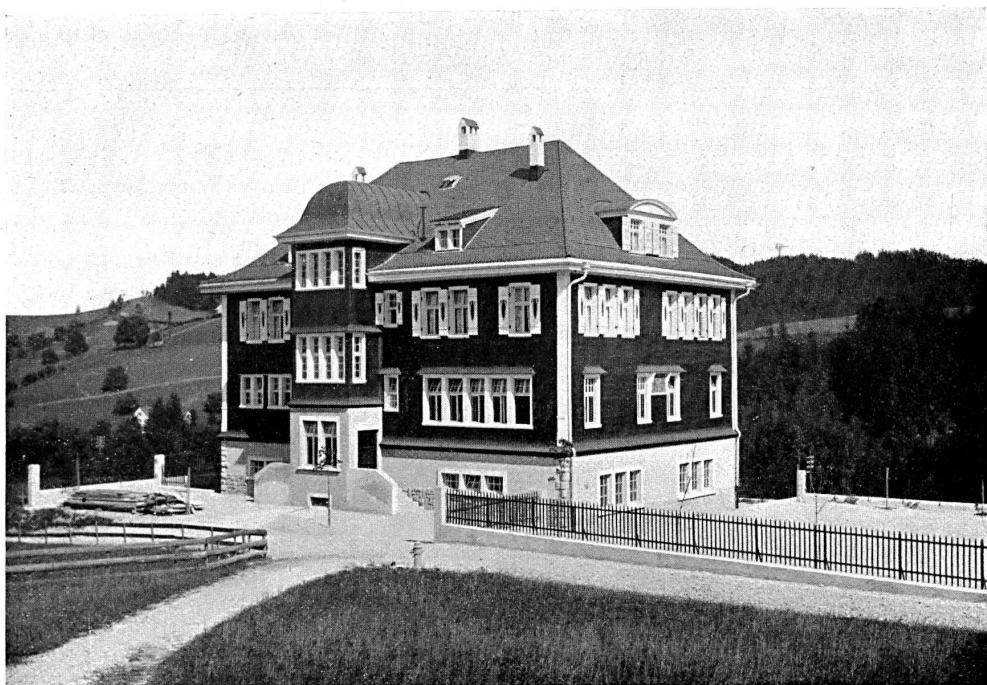
Le collège « Einfang » à Hérisau. — Plans.

Architecte: Alfred Ramseyer à Hérisau.

Légende : 1. Gymnase; 2. Vestaire; 3. Douches; 4. Cave; 5. Cave à charbon; 6. Chauffage et buanderie; 7. Salles de classe; 8. Salle de couture; 9. Vestibule; 10. Garderobe; 11. W. C. pour filles; 12. W. C. pour garçons; 13. Vestibule; 14. Salle à manger; 15. Chambre à coucher; 16. Cuisine; 17. École manuelle; 18. Chambre; 19. Débarras.



Clichés de E. Hausammann, Heiden



Le collège « Einfang » à Hérisau. — Façades principale et postérieure.
Architecte: Alfred Ramseyer, architecte communal à Hérisau.

La chapelle contient une chambre pour l'officier, une salle de réunion et une morgue avec les locaux adjacents. Le devis prévoit une dépense de 78 000 fr. Cela peut paraître un peu élevé; mais il a fallu tenir compte des difficultés que présentent l'emplacement et les voies d'accès ainsi que le prix très élevé des matériaux de construction.

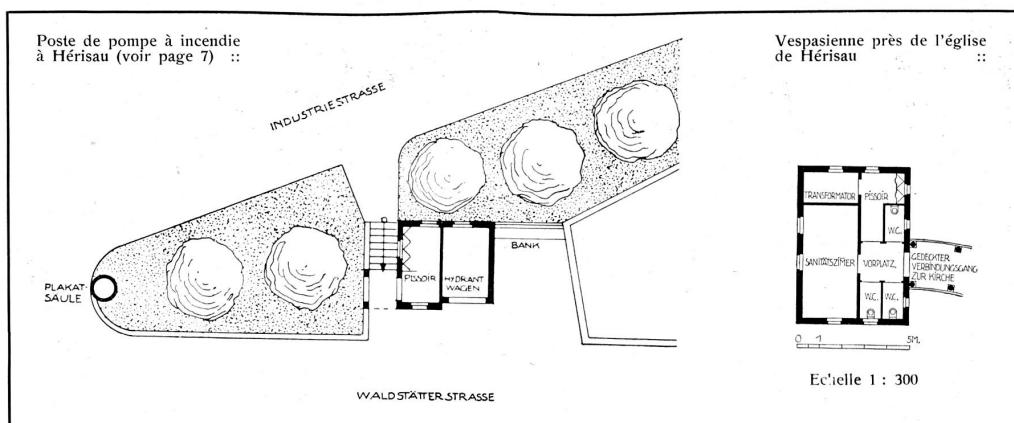
L'architecte communal a également élaboré les plans pour l'aménagement du nouveau cimetière, dont nous reproduisons les pavillons, le portail principal et une fontaine décorative du plus heureux effet.

Le bâtiment rural, construit entre deux mai-

de l'avenue de la gare, projet qui complète agréablement la série des travaux entrepris jusqu'à ce jour par l'actif préposé aux travaux publics de Hérisau.

Ce que nous avons présenté à nos lecteurs ne permet naturellement pas une comparaison avec les œuvres des architectes communaux de grandes villes suisses comme Zurich, Berne, St-Gall, Bâle et Genève; nous tenons cependant à souligner la haute importance de ce qu'on est arrivé à faire dans une localité comme Hérisau.

Ce sont surtout les petites villes suisses, ayant gardé un cachet caractéristique, présen-



sons existantes, peut recevoir 50 pièces de gros bétail; c'est une écurie modèle dont le coût n'a pourtant pas dépassé 20 000 fr.

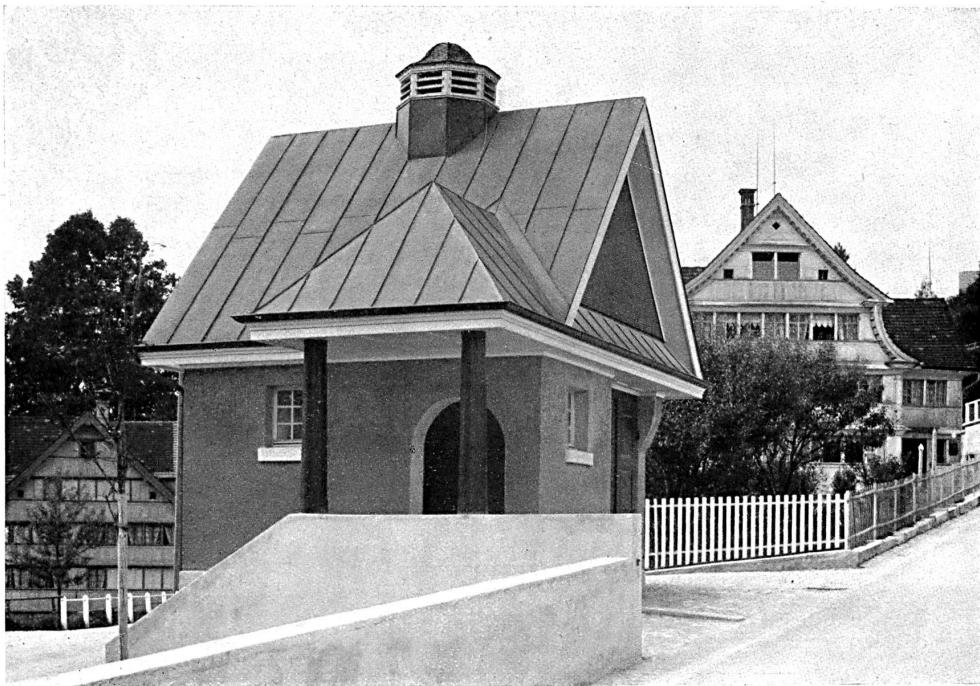
Le *poste de pompe à incendie*, combiné avec un urinoir public, présentait assez de difficultés à l'architecte. Il s'agissait, en effet, d'ériger cette petite construction au point de jonction de deux rues, sans qu'elle fût de nature à déparer ce quartier plus ou moins pittoresque.

Le même problème fut posé à l'architecte lorsqu'on le chargea d'aménager une vespasiennne avec poste d'ambulance à proximité de l'église, devant à la fois servir au public et aux personnes assistant au culte. Il s'agissait de combler avec une petite bâtie un vide déplaisant. Nos lecteurs jugeront eux-mêmes si l'architecte a su résoudre ces problèmes.

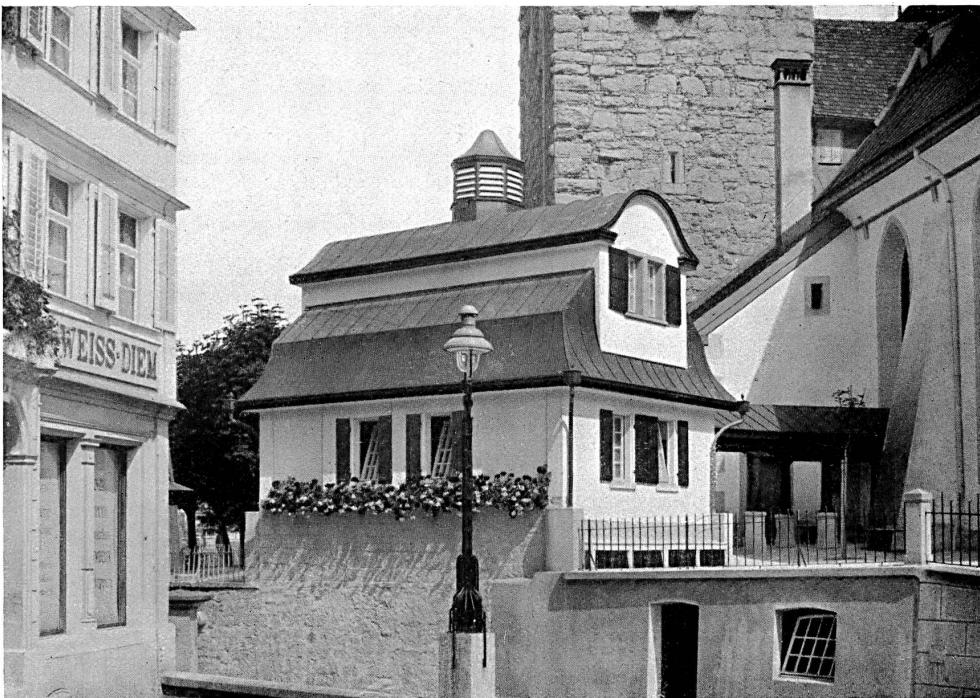
M. Ramseyer a en outre jeté les lignes principales d'un plan général pour l'aménagement

tant encore au visiteur un aspect pittoresque, qui ont besoin d'un architecte communal tel que M. Ramseyer, qui n'est pas seulement homme pratique, mais artiste et poète. Elles ont besoin d'un homme chez lequel l'amour pour le beau est inné et qui possède le respect pour le bel héritage artistique qu'ont laissé nos ancêtres. Elles ont besoin, tout en s'agrandissant et en se développant, d'être conservées et garanties contre les attaques des démolisseurs sans vergogne.

Ceux qui viendront après nous ne sauront dire alors que notre époque n'a détruit que pour reconstruire moins bien que nos ancêtres. Ils nous sauront gré d'avoir contribué à leur conserver ce que nous nous ne lassons pas d'admirer, et de n'y avoir ajouté que des œuvres équivalentes, enrichissant l'ensemble harmonieux au lieu de le détruire pour toujours.



Vespaïenne et poste de pompe à incendie au lieu dit « Hofegg » à Hérisau. (Plan page 6.)



Vespaïenne et poste d'ambulance près de l'église à Hérisau. (Plan page 6.)
Architecte: Alfred Ramseyer, architecte communal à Hérisau,



Pavillon sur le mur d'enceinte du cimetière de Hérisau.

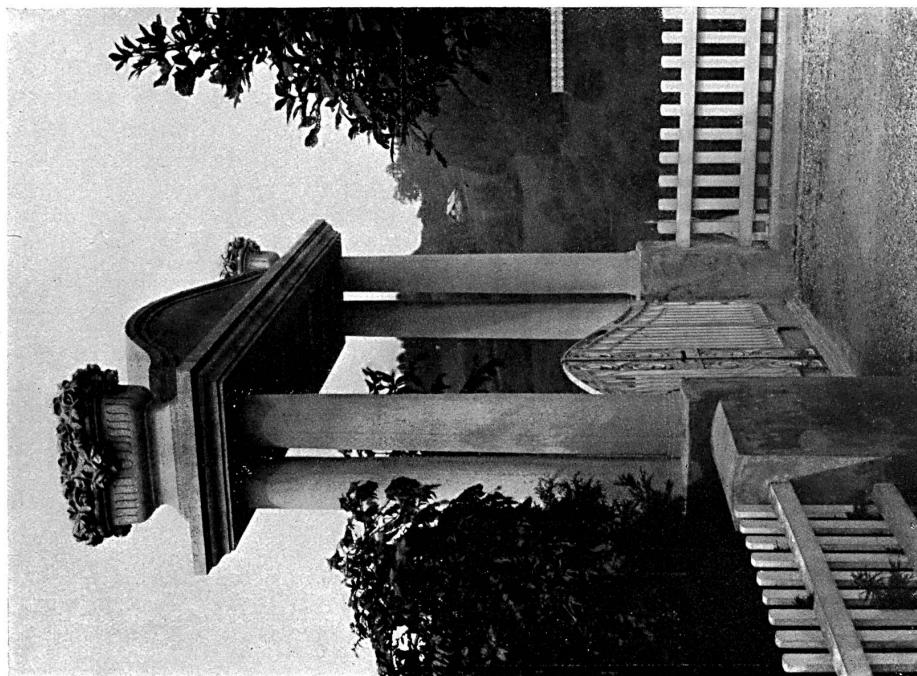


Fontaine décorative au cimetière de Hérisau.
Architecte: Alfred Ramseyer, architecte communal à Hérisau.

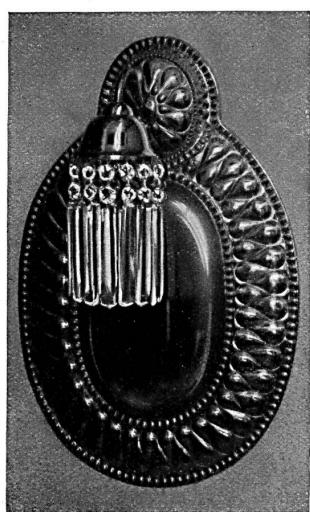


Bâtimenr rural au lieu dit « Kreckel » à Hérisau.

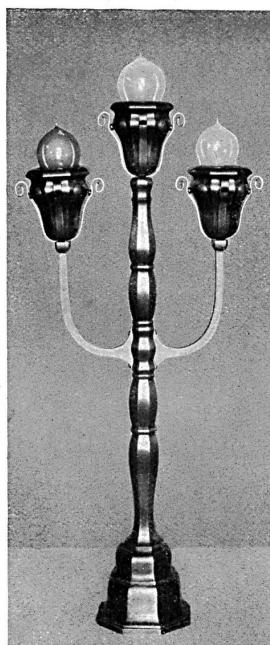
Architecte : Alfred Ranseyer, architecte communal à Hérisau.



Portail du cimetière à Hérisau.



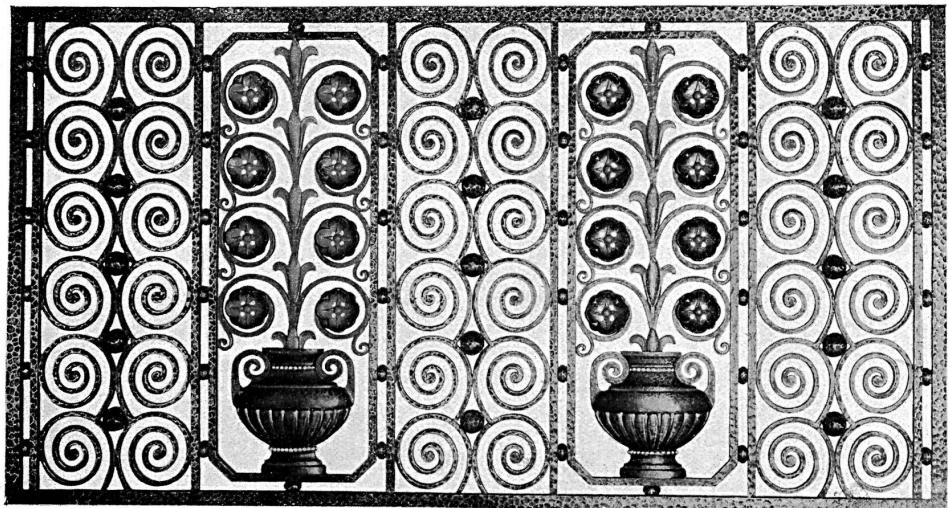
Applique.
Exécutée en argent repoussé



Candélabre à trois bras.

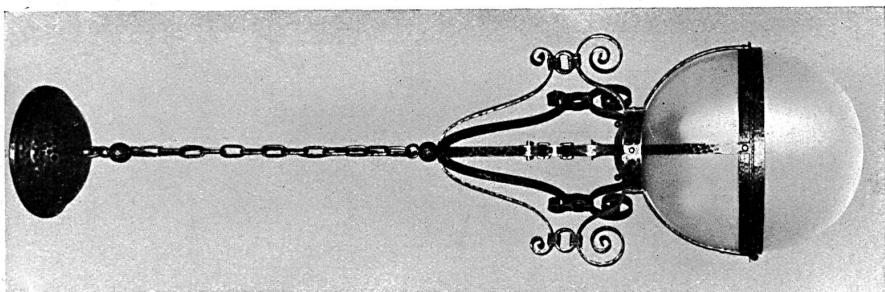


Applique.
Exécutée en argent repoussé

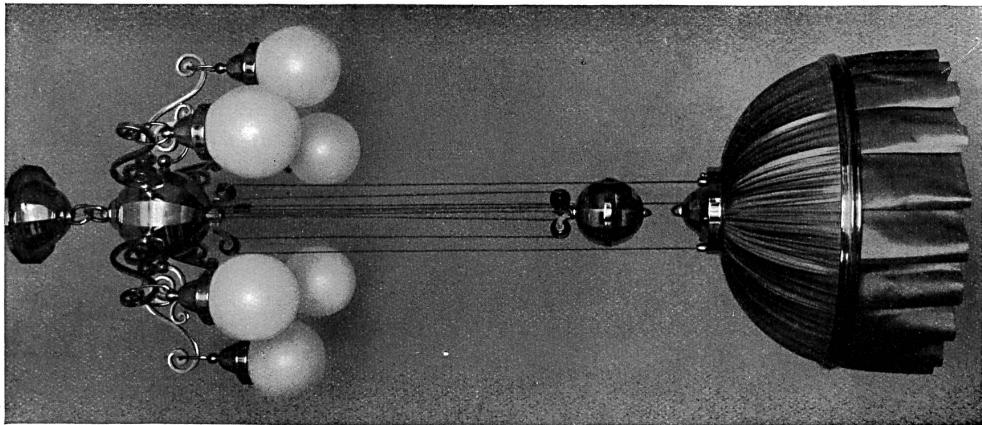


Panneau en fer forgé. Dimensions 165×90 cm.
Exécuté d'après un dessin de Baumann, Kœlliker & Co.

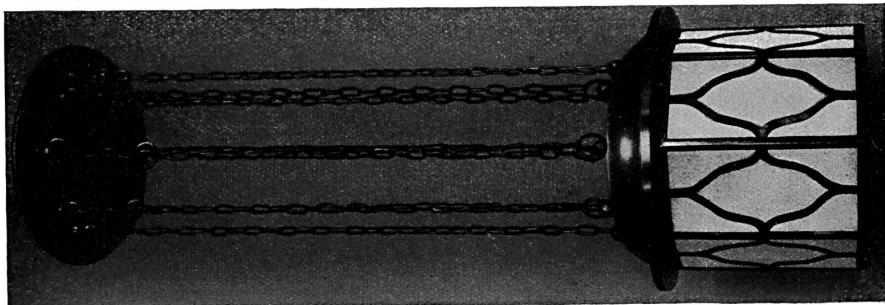
Quelques travaux sortant des ateliers d'art appliqués Baumann, Kœlliker & Co. à Zurich.



Lampe à suspension. Exécutée d'après un dessin de Pflughard & Hæfeli, arch. à Zurich



Lampe à suspension. Exécutée d'après un dessin de Baumann, Kœlliker & C.º.



Lampe à suspension. Exécutée d'après un dessin de Baumann, Kœlliker & C.º.